

CÉLINE PRÉAUX

Le déclin d'une élite. L'évolution du discours communautaire public des francophones d'Anvers et des anglophones de Montréal

Université Libre de Bruxelles, Section Histoire, 2011.
Promoteur : Serge Jaumain.

Notre thèse de doctorat analyse dans une perspective comparée l'évolution du déclin des anglophones de Montréal et des francophones d'Anvers. Malgré un contexte scientifique favorable, marqué par un foisonnement d'études relatives au concept de communauté nationale – et, a fortiori, à celui de minorité nationale qui lui est intimement lié –, ces deux minorités restent négligées dans leur historiographie nationale. Nous partons pourtant du principe que l'évolution de ces anciennes minorités dominantes est fondamentale pour comprendre les conflits linguistiques qui ont occupé (et occupent encore) la Belgique et le Canada. Elle est cruciale pour faire avancer les débats qui agitent la Belgique, notamment celui relatif à la ratification de la Convention-cadre européenne sur la protection des minorités nationales, et le Québec, notamment celui concernant le degré d'inclusion des anglophones dans la société québécoise. Elle est déterminante pour la forme que prennent les identités flamande et québécoise et, partant, les nations belge et canadienne.

La comparaison de ces deux minorités permet, quant à elle, de cerner la complexité et la spécificité des nationalismes flamand et québécois. Comme l'explique l'historien allemand Jürgen Kocka, la comparaison per-

met d'isoler des explications causales de certains phénomènes et de "déprovincialiser" leur approche¹. La comparaison est aussi une méthode d'analyse de plus en plus courante dans la discipline historique. Aujourd'hui, les historiens comparatistes insistent de plus en plus sur l'importance de la dissemblance dans la comparaison. Ainsi pour Michael Miller, tout l'intérêt de l'histoire comparative réside dans le fait de chercher des explications à travers la comparaison de phénomènes historiques similaires aux résultats différents².

Dans cette optique, la comparaison des francophones de Flandre et des anglophones du Québec présente un intérêt tout particulier. En effet, à l'origine, ceux-ci se rapprochent par des similitudes frappantes, lesquelles ont fait d'eux des minorités au statut particulier. Ces anciennes "minorités dominantes" ont toutefois réagi totalement différemment à leur "déclin" (déclin relatif sur le plan économique et effectif sur les plans politique et légal), si bien qu'aujourd'hui les anglophones bénéficient de certains droits et d'une visibilité relative au Québec, tandis que les francophones de Flandre, privés de tout droit les reconnaissant comme minorité officielle, se font très discrets dans une Flandre qui se profile à l'observateur extérieur comme homogène. Ces phénomènes historiques a priori très semblables débouchent ainsi sur une actualité entièrement différente. Notre étude s'attache dès lors à retracer les étapes du "déclin" des francophones de Flandre et des anglophones du Québec, pour cerner les "variables critiques"³ qui justifient cette différence fondamentale finale.

1. JÜRGEN KOCKA, "Comparison and Beyond", in *History and Theory*, vol. 42, n° 1, 2.2003, p. 39. 2. MICHAEL MILLER, "Comparative And Cross-National History : Approaches, Differences, Problems", in DEBORAH COHEN & MAURA O'CONNOR (dir.), *Comparison and History : Europe in Cross-National Perspective*, Londres, 2004, p. 115. 3. DEBORAH COHEN, "Comparative History : Buyer Beware", in *Idem*, p. 62-63.

Nous avons opté pour une approche des représentations sociales des Flamands et des Québécois à travers l'angle particulier des discours, nous focalisant ainsi sur ce que les sociologues canadiens Christine Dallaire et Claude Denis appellent la "*discursive dimension of identity*"⁴. Nous avons sélectionné certains personnages clés dans les sociétés anversoise et montréalaise – bastions des mouvements d'émancipation en Flandre et au Québec –, représentatifs de la multiplicité des tendances philosophiques dans ces deux sociétés. À cela s'ajoutent les éditoriaux de deux journaux fondamentaux dans chacune des villes envisagées, les médias étant considérés comme des intermédiaires privilégiés entre la société politique et la société civile et jouant un rôle déterminant dans la formation des représentations sociales.

Nous avons démontré qu'à l'origine, la question des langues en Belgique n'oppose pas, comme le veut la tradition historiographique, la Flandre à la Wallonie : elle puise sa source dans les relations entre majorité et minorité en Flandre même. Tant que ce phénomène restera incompris, le débat sur la reconnaissance des minorités en Belgique demeurera insoluble.

La comparaison avec le Québec montre toute la complexité de la question. La reconnaissance des minorités nationales implique en effet de nombreuses difficultés dans ces deux sociétés. Car il s'agit en réalité d'inclure dans les projets de société des majorités dans ces régions, les anciennes minorités dominantes, qui y furent autrefois elles-mêmes les définisseurs de situation. Or, la

majorisation des néerlandophones en Flandre et des francophones au Québec se traduit par une volonté d'affranchissement par rapport à ces anciennes majorités symboliques, par un projet de définition identitaire indépendante de celles-ci et par l'aspiration à une existence pour soi. Cette quête identitaire semble toutefois condamnée à l'impasse, car – et c'est là une autre spécificité propre à ces minorités particulières – ces anciennes élites sont aussi des Flamands et des Québécois "de souche". Elles sont ainsi les "autres privilégiés" des néerlandophones de Flandre et des francophones du Québec, qui ne peuvent se définir sans elles.

Le soubassement théorique sur lequel nous avons appuyé notre étude permet de comprendre qu'un malentendu entre majorités numériques et symboliques sur le fondement des nations belge et canadienne a poussé les premières à se retrancher sur leur région, devenue leur seul lieu d'épanouissement. Ainsi, en Flandre et au Québec, les mouvements d'émancipation culturels, économiques et modernisateurs, se sont-ils attachés à renverser la frontière sociolinguistique et à créer une société à l'image du "peuple". Ils ont ainsi érigé des sociétés unilingues. Mais au final, en Flandre, nous avons assisté à la totalisation du linguistique dans une perspective ethnique, débouchant sur une société unilingue mono-identitaire, tandis qu'au Québec, l'on a opté pour une approche civico-culturelle de la langue et pour la constitution d'une société unilingue plurale.

La variable explicative justifiant cette distinction essentielle réside selon nous dans la

4. CHRISTINE DALLAIRE & CLAUDE DENIS, "If You Don't Speak French, You're out' : Don Cherry, the Alberta Francophone Games, and the Discursive Construction of Canada's Francophones", in *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 25, n° 4, automne 2000, p. 416.

nature des rapports liant la majorité et la minorité allophone en Flandre. Aussi, tout au long de notre étude, nous avons insisté sur l'origine flamande des francophones de Flandre. C'est dans cette origine que se situe tout le problème communautaire en Flandre. Parmi les nombreuses conséquences qu'elle engendre, nous en retenons ici une, capitale : les francophones de Flandre sont considérés comme des traîtres par les militants du Mouvement flamand, qui voient la seule cause du "retard" de la société flamande dans la domination des "fransquillons". En revanche, la dénonciation est double au Québec, suivant la dualité d'origine des Canadiens français et anglais : les Québécois dénoncent en effet tant les élites anglophones que les élites traditionnelles francophones et développent un sens aigu de l'autocritique pour expliquer le retard de la société québécoise. Par ailleurs, la similarité d'origine engendre aussi la nécessité de la sacralisation des différences dans le processus d'affranchissement des néerlandophones de Flandre. Aussi pourrait-on avancer, de façon certes quelque peu caricaturale, que la similitude fonde l'exclusion en Flandre alors que la différence justifie l'inclusion au Québec.

Les minorités allophones réagissent très différemment par rapport à l'évolution de leur place dans les projets de société des majorités en Flandre et au Québec. Globalement, les francophones d'Anvers dénoncent les excès du nationalisme flamand, sans toutefois joindre l'acte à la parole, alors que les anglophones de Montréal mettent sur pied plusieurs associations de lutte destinées à défendre ce qu'ils estiment être leurs justes droits.

Ici encore, la variable critique principale justifiant cette différence de réaction tient à notre sens au caractère flamand des francophones de Flandre. Les francophones analysés se sentent profondément flamands. S'ils insistent sur leur appartenance au groupe linguistique francophone, ce n'est pas tant pour se distinguer des Flamands en tant que tels, que pour se distancier du peuple et justifier leur statut d'élites. C'est à titre de Flamands qu'ils agissent en tant qu'élites : convaincus des vertus supérieures allouées au français, ils pensent apporter la lumière au peuple flamand. Par ailleurs, selon leur conception de la nation belge, les francophones apporteraient une vertu supplémentaire à la Flandre : ils justifieraient l'appartenance de celle-ci au Royaume de Belgique. C'est parce que ces francophones sont Flamands qu'ils incarneraient le mieux la dualité de l'"âme belge". Les francophones croient profondément à la légitimité de leur rôle en Flandre. On est pris d'un sentiment de décalage et d'incompréhension par rapport au Mouvement flamand. En réalité, il s'agirait là d'un phénomène inévitable : les francophones doivent leur légitimité et, dès lors, leur existence même, en tant qu'élites en Flandre, à la "permanence" de leur modèle. C'est aussi pour cette raison que les journaux francophones analysés insistent sur le caractère intrinsèquement inférieur du néerlandais et mettent en évidence le lien de corrélation entre la langue française et l'élévation sociale et intellectuelle. Lorsque les journaux francophones d'Anvers réalisent que le modèle francophone n'est plus soutenu en Belgique, ils se sentent abandonnés et s'effacent devant

ce qu'ils voient comme la mort des francophones de Flandre dans un pays qu'ils ne cernent plus.

Les anglophones du Québec jouissent, dès le départ, de conditions très différentes, liées à leur distinction d'origine des francophones. Celle-ci justifie le fait que les anglophones ne sont pas accusés de trahison envers les francophones. Par ailleurs, les anglophones retirent de leur distinction essentielle des francophones, un sentiment de domination "naturelle", justifiée par les vertus supérieures qu'ils attribuent à la "race anglo-saxonne". Celle-ci serait plus qualifiée dans le domaine de l'économie, déclaré "leur" "vocation collective", selon des caractéristiques qui leur seraient "acquises" ("acquired"). Les anglophones retirent de la nature "acquise" de leur domination dans le domaine économique un sentiment de sécurité. C'est aussi pourquoi, dans un premier temps, ils ne considèrent pas l'ascension des francophones comme un danger pour leur statut puisque, à leurs yeux, chacun des peuples fondateurs peut disposer de ses propres élites, sans que ce partage de pouvoir ne porte atteinte à leur prédominance dans "leur" domaine. Ainsi, la distinction d'origine permet la coexistence de deux élites au Québec.

Les anglophones ne rejettent le projet de société des francophones que dans la seconde moitié des années 1970, lorsqu'il se traduit par des lois linguistiques restrictives à leur égard. Persuadés que l'anglais reste un atout essentiel pour la province et qu'ils ont un rôle capital à jouer dans l'avenir du Québec, ils déclarent alors la guerre au "fanatisme" québécois. Leur discours diffère toutefois profondément de celui des francophones de Flandre. Cette

dissimilitude tient à la différence d'origine des anglophones et des francophones du Québec : contrairement aux francophones de Flandre, ils n'insistent pas sur une différence artificielle qui les sépare de la majorité, mais soulignent à l'inverse leur caractère "Québécois" et luttent pour des droits égaux à ceux des francophones de la province. Par ailleurs, pour eux, l'anglais ne doit pas supplanter le français au Québec, mais y co-exister sur un pied d'égalité avec la langue de Molière. S'il constitue un atout par rapport au français, cet avantage ne serait pas lié à la supériorité intrinsèque de l'anglais, mais parce qu'il permettrait l'intégration économique du Québec dans le continent nord-américain, majoritairement anglophone. Combattant l'unilinguisation du Québec en tant que "Québécois", les anglophones pensent ainsi rendre service à l'ensemble des Québécois.

In fine, les anglophones du Québec puisent dans leur distinction d'origine des francophones de la province la source de la légitimité de leur lutte, qui débouche sur quelques victoires, leur apportant des garanties assurant leur maintien en tant que Québécois dans le futur. En revanche, les francophones de Flandre trouvent précisément dans leur identité flamande le fondement de leur non-reconnaissance en tant que Flamands. Ils se replient dans l'ombre, pour s'adapter à l'évolution de la société flamande. Ce constat n'est cependant pas définitif. Les identités flamande et québécoise sont en constante mutation. Par ailleurs, que ce soit par un phénomène d'exclusion ou d'inclusion, elles demeurent irrémédiablement construites dans l'interaction avec les "autres privilégiés" que constituent les minorités francophones de Flandre et anglophones du

Québec. Les francophones conservent ainsi *nolens volens* une place de choix dans le processus de construction identitaire de la Flandre. La forme que celle-ci prendra dans l'avenir dépendra en grande partie de l'esprit de dialogue dont feront preuve les uns et les autres en Flandre. Or, le dialogue commence par la (re-)connaissance de l'Autre. C'est aussi pourquoi il est fondamental de poursuivre la recherche au sujet des francophones de Flandre. Le dialogue s'est amorcé au Québec dans le courant des années 1980, avec un débat lancé autour des "accommodements raisonnables", qui a donné une nouvelle impulsion à l'étude des anglophones du Québec. Il est à souhaiter que la communauté scientifique en Belgique puisse prendre exemple sur le modèle québécois pour que soit mis fin au silence assourdissant entourant les francophones de Flandre. Leur appréhension sous un angle scientifique, historique, mais aussi sociologique, linguistique, littéraire et politologique les sortirait aussi du "sacré". Elle permettrait également de renouveler notre compréhension de l'histoire de la Belgique et des relations communautaires.